

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le succès de la planification à la française et sur le rôle du Commissariat général du plan, Paris, La Sorbonne le 24 mai 1996.

Messieurs les Premiers ministres, mesdames et messieurs les ministres, monsieur le Commissaire général au Plan, mesdames et messieurs,

- Le Plan a cinquante ans.

- Me voici à nouveau dans ce grand amphithéâtre de la Sorbonne, Madame le Recteur, où nous célébrions, il y a quelques mois, un autre cinquantenaire prestigieux : celui de la Sécurité sociale.

- La Sécurité sociale, le Plan : sans doute ces deux institutions ne sont comparable ni par la taille, ni par les missions, ni par leur place dans la vie quotidienne des Français. Mais, comme la Sécurité sociale, le Plan a vu le jour au lendemain de la Libération, en ces heures où la France, épuisée mais enfin réunie, retrouvait l'espérance.

- Comme la Sécurité sociale, le Plan est né d'un idéal de solidarité, d'une volonté tournée vers l'avenir. Il exprimait un choix de la nation toute entière : celui de la modernisation dans la cohésion. Cet idéal anime toujours notre pays.

- La planification française, et c'est là son originalité, n'est pas née d'un esprit de système. Elle n'a pas consacré le triomphe du dirigisme sur l'économie de marché.

- C'est justement parce qu'il voulait organiser ce qui doit l'être, sans renoncer à la libre entreprise et à la liberté des échanges, que le Général de Gaulle choisit Jean Monnet pour être le premier Commissaire Général au Plan. Leur rencontre plaçait, dès l'origine, notre Plan sous le signe du pragmatisme.

- Dans les déchirures de l'après-guerre, au milieu des ruines et des conflits d'intérêts attisés par la pénurie, il fallait que l'intérêt général l'emportât sur les querelles particulières. Il fallait que l'Etat eût les moyens d'imposer aux conservatismes renaissants, l'impérieuse nécessité de la reconstruction et de la modernisation.

- C'est pour cela que fut créé le Commissariat général au Plan qui reçut pour mission de fixer les priorités, de mobiliser les moyens et d'accroître la productivité de l'économie française.

- Au-delà de la nécessaire réparation des dégâts causés par la guerre, il s'agissait d'organiser la production dans une économie de pénurie pour créer les conditions de la compétitivité et de la croissance. Il s'agissait de donner corps à une conception nouvelle de l'action publique, conception fondée sur la concertation et la prospective.

- En créant les "missions de productivité", Jean Monnet montrait bien que le Commissariat au Plan était tourné vers l'avenir, et non pas vers la restauration du passé. En recourant à la plus large concertation, il démontrait à quel point la philosophie de la planification à la française était éloignée de celle qui inspirait la planification centralisée des pays à économie dirigée.

- Un tel système se révéla parfaitement adapté à l'esprit français que l'on dit si souvent rebelle aux disciplines collectives. Aussi la réussite fut-elle spectaculaire. Au point que la France s'est retrouvée rapidement à même de se réinsérer dans les échanges internationaux, de prendre une part décisive à la reconstruction de l'Europe et de s'assurer trente ans de croissance économique sans précédent.

Depuis l'époque de la reconstruction, le temps bien sûr a passé. Le Commissariat au Plan a relevé bien d'autres défis. Au cours des cinquante dernières années, il aura été l'un des acteurs

... parce qu'il a su faire prendre conscience des nécessités de la modernisation, parce qu'il a su coordonner les efforts et aussi les faire accepter.

- Pendant ce demi siècle, presque tout ce que la République a compté de talents a participé, d'une manière ou d'une autre, aux travaux du Commissariat au Plan.

- Célèbres ou inconnus, tous ceux qui ont dirigé le Plan, ou qui y ont travaillé, qui ont appartenu à ses services, qui ont collaboré à ses commissions, sont aujourd'hui unis par une oeuvre commune dont on peut mesurer avec le recul combien elle a été décisive.

- Et je veux leur rendre aujourd'hui l'hommage de la République. La République à qui ils ont donné leur temps, leur savoir, leur énergie, simplement par civisme. C'est peut-être d'abord cela la grande leçon du Plan : une leçon de méthode, une leçon de morale.

- Pendant cinquante ans, le Plan a apporté la preuve qu'on pouvait réunir une multitude d'experts, de fonctionnaires, d'intellectuels, de partenaires sociaux, d'acteurs économiques, de dirigeants qui croyaient à l'intérêt général et qui travaillaient donc ensemble à la définition des grandes politiques publiques.

- Je sais que le sens de l'intérêt général est assez fort en France pour que l'on assure au Plan, aujourd'hui comme hier, sa place au sein des très grandes institutions de la République.

Miser sur le sens de l'intérêt général, c'est faire un pari capital face au formidable défi de la mondialisation et des conséquences qu'elle nous impose.

- La mondialisation révèle chaque jour d'immenses réserves de croissance : la globalisation et le développement accéléré des échanges, l'instantanéité des communications sont de formidables accélérateurs de progrès. Mais encore faut-il se donner les moyens d'en tirer le meilleur tout en maîtrisant leurs effets lorsqu'ils portent atteinte à la cohésion nationale.

- La France dispose de nombreux atouts dans la compétition économique internationale. J'ai eu l'occasion de les rappeler à plusieurs reprises. Mais nous avons aussi des handicaps à surmonter, des réformes qui doivent être accomplies. Ces réformes, nous ne devons pas les faire au prix d'une libéralisation excessive qui privilégierait les plus forts et les plus performants, mais conduirait les autres à l'exclusion.

- La France doit s'adapter au nouveau rythme du monde, c'est évident. Nous devons réformer ce qui doit l'être, anticiper les changements, nous projeter constamment vers l'avenir. Comme nous devons combattre l'exclusion et maintenir ce qui fait le ciment de nos sociétés : une certaine exigence humaine, tant il est vrai qu'on ne construit pas une économie performante sans cohésion sociale.

- Tel est le choix de la France, je pense très largement partagé. Tel est le choix que nous avons fait en proposant à nos partenaires de l'Union un mémorandum sur le modèle social européen fondé sur quelques grands principes. Une protection sociale contre les aléas de l'existence, le dialogue social et la négociation collective comme moteur du progrès, le rôle de l'Etat comme garant de la cohésion nationale. Il ne s'agit pas, je le répète, de protéger les conservatismes, il s'agit de construire une Europe moderne, adaptée, donc plus forte mais aussi plus humaine.

- Toute société a besoin de stabilité, autant que de souplesse. Parce que l'économie n'a de sens que mise au service de l'homme, elle a besoin de repères, de points fixes et de continuité. L'Etat doit y jouer son rôle, éclairer l'avenir, raffermir la confiance, expliquer les réformes pour accompagner les changements et aussi éviter les ruptures. L'Etat doit rendre compatible le temps des marchés et celui des hommes, pour construire sur le long terme, au-delà des fluctuations de la conjoncture.

- C'était le rôle de l'Etat en 1945. C'est toujours le rôle de l'Etat aujourd'hui. Les circonstances, les modalités, les moyens de l'action publique ont évidemment changé. Mais la mission ultime demeure la même.

Dans un univers bouleversé par la mondialisation et la montée de l'exclusion, l'existence de lieux de concertation et d'évaluation des choix publics est absolument indispensable. Et le Plan doit être l'un de ces lieux privilégiés.

- Le changement et les réformes inquiètent, et c'est normal. L'explication et la concertation sont donc plus que jamais nécessaires dans nos sociétés européennes.

- Nécessaires pour préparer et éclairer les décisions publiques, explorer un avenir de plus en plus incertain. Nécessaires pour évaluer les politiques publiques et en mesurer les effets. Nécessaires pour faire vivre une véritable pédagogie de la réforme et du changement. Nécessaires pour replacer l'action, trop souvent orientée vers l'immédiat, dans la cohérence du long terme.
- C'est pourquoi nous devons redonner toute sa place, je dis bien redonner toute sa place, au Plan. Il s'agit d'en faire un lieu où l'avenir est pensé en commun par l'ensemble des acteurs qui concourent à la vie de la France.
- Bien sûr, le Plan aujourd'hui ne peut ressembler tout à fait ni à celui de 1946, ni à celui de 1958. On ne ressuscitera pas les grandes lois de Plan de jadis. On ne verra plus l'Etat fixer pour cinq ans des objectifs chiffrés à l'économie nationale toute entière.
- Mais nous avons plus que jamais besoin d'un outil de prospective pour anticiper les évolutions et d'un instrument d'évaluation, pour dépenser mieux et dépenser moins et d'un outil de comparaison internationale pour retenir de l'expérience de nos voisins ce qu'elle a de meilleur et d'un lieu d'échange et de dialogue pour susciter la compréhension des réformes et l'adhésion à leurs exigences.
- L'action de l'Etat, mieux éclairée, mieux débattue, y gagnera en unité, en cohérence et en efficacité. Le dialogue social y trouvera matière à s'enrichir et la démocratie en sortira renforcée.
- "Modernisation ou décadence" disait Jean Monnet, il y a cinquante ans. Eh bien, l'alternative est toujours la même. Le combat est toujours le même.
- Fidèle aux principes qui l'ont fondé, le Plan doit être mis aujourd'hui au service de notre cohésion nationale, de la cohérence européenne et du progrès économique et social.
- Fidèle à sa vocation le Plan devra défricher les voies de notre avenir.
- Je vous remercie.\